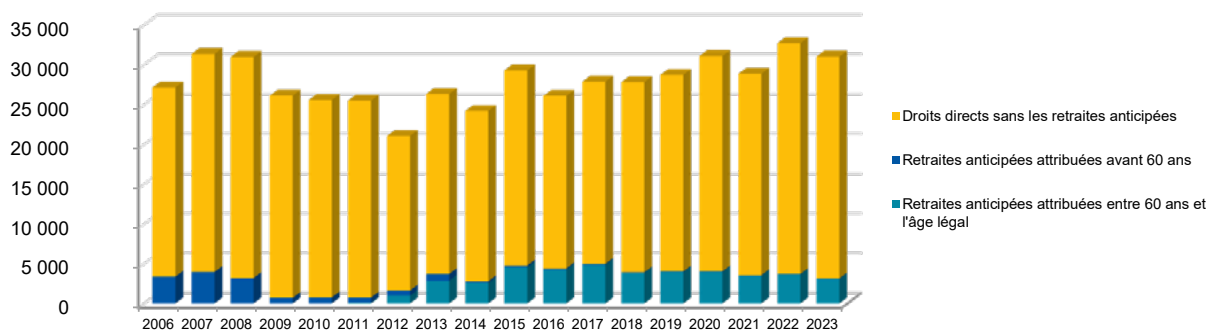


Retraités résidant en Carsat Languedoc-Roussillon			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	15 860	24 805	40 665
Droits directs (retraites personnelles)	14 503	16 509	31 012
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 357	8 296	9 653
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 768	2 398	4 166

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 559	828	3 387
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,9 ans	63,7 ans
Droits dérivés	75,6 ans	74,6 ans	74,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	15,7%	16,8%	16,3%
Retraités bénéficiant d'une surcote	17,7%	18,9%	18,4%

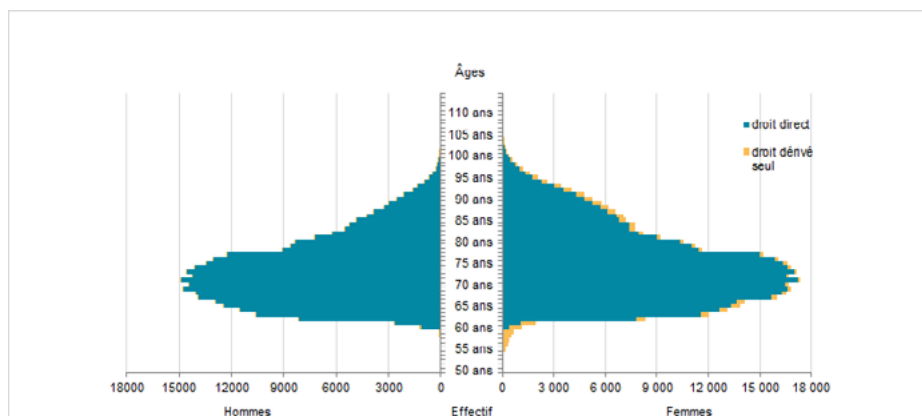
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	293 827	375 130	668 957
Retraités percevant un droit direct seul	282 765	274 325	557 090
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 555	16 239	17 794
Retraités percevant les deux à la fois	9 507	84 566	94 073
Minimum vieillesse ⁽²⁾	6,2%	6,0%	6,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	54 979	19 231	74 210
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	871 €	695 €	772 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,8%	47,5%	36,9%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

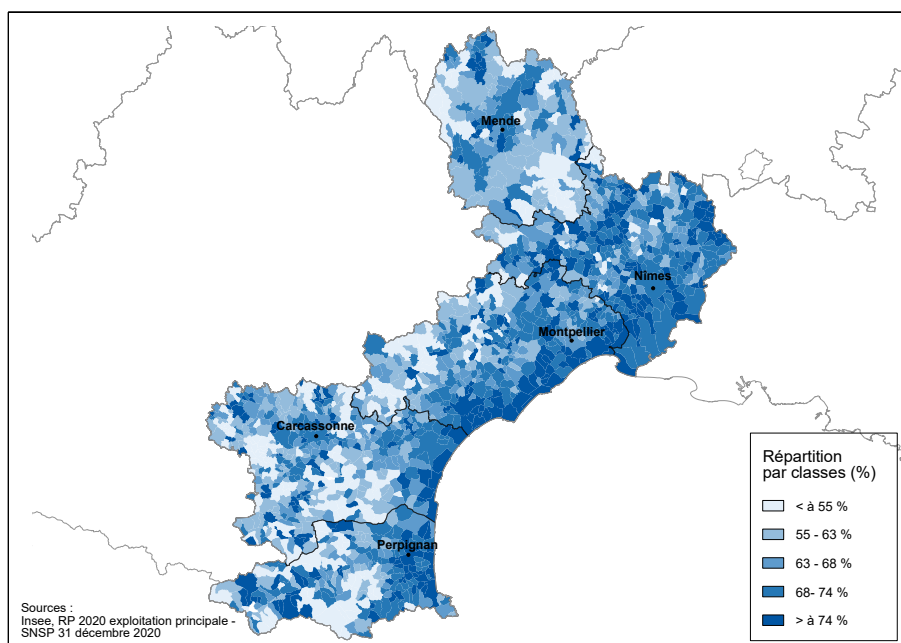
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Languedoc-Roussillon



Prestataires payés par la Carsat Languedoc-Roussillon

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
11 - Aude	31 955	42 176	74 131
30 - Gard	67 569	84 454	152 023
34 - Hérault	92 738	119 712	212 450
48 - Lozère	7 162	8 680	15 842
66 - Pyrénées-Orientales	41 045	56 208	97 253
Total Carsat Languedoc-Roussillon	240 469	311 230	551 699
Total hors Carsat Languedoc-Roussillon	20 209	27 850	48 059
Ensemble des prestataires	260 678	339 080	599 758

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".